

par Denise MAYER

Les cinq années d'exil que lui avaient values ses équipées de la Fronde, s'achevaient. L'été de 1657, à peine rentrée en grâce et se rendant à la Cour, alors à Sedan, pour y faire acte de soumission, M^uc de Montpensier venant de Normandie faisait étape à Limours. Elle eut alors brusquement le désir de visiter, dans le proche voisinage, le célèbre « vallon » de Port-Royal-des-Champs. Les « Messieurs », qui y faisaient retraite, étaient suspectés, par la reine Anne et son entourage dévot, d'un jansénisme étroit, tout proche du protestantisme, qui bannissait les images des saints, les chapelets, les reliques :

J'allai donc en ce lieu ; en y arrivant, je demandai M. d'Andilly. Je le connais, ayant été secrétaire des commandements de Son Altesse Royale ; mais il y avait nombre d'années que je ne l'avais vu. On me dit qu'il était dans sa chambre ; je la voulus voir. Je jetai d'abord les yeux sur sa table ; il me dit : « Vous êtes curieuse ; vous voulez voir à quoi je m'amuse présentement : je traduis quelque chose de sainte Thérèse. » Je l'en remerciai, lui disant : « J'aime tant cette sainte que je suis fort aise de voir ce qu'elle a fait, en bons termes ; car jusqu'ici on a mal traduit ses ouvrages. »

J'entrai dans le couvent où je trouvai une communauté fort nombreuse, et des religieuses d'une mine dévote, naïve, simple et sans aucune façon. Je trouvai que leur église était fort dévote. Je me fus promener par tout le couvent, et je regardais tout, croyant ne rien voir dans cette maison de ce j'ai toujours vu dans les autres ; je la trouvai toute pareille à toutes les abbayes réformées de l'ordre de saint Bernard. Ces religieuses furent assez étonnées : quand dans leurs cellu-

les, je vis des images de saints et de saintes, je me récriai : « Ah ! voilà des saints et des saintes. » Elles ne m'osèrent questionner.

En sortant, M. d'Andilly me dit : « Eh bien ! vous avez vu qu'il y a des images de saints céans ; qu'on les prie et qu'on les révère, que nos sœurs ont des chapellets et que l'on y voit des reliques. [...] Vous vous en allez à la Cour ; vous pourrez rendre témoignage à la reine de ce que vous avez vu. » Je l'assurai que je le ferais très volontiers ; et lui m'assura des prières de toute la communauté et des siennes, et me dit mille belles choses pour m'obliger à être dévote. Enfin, je m'en allai, fort satisfaite de ce que j'avais vu et ouï (1).

^Mademoiselle, même durant ses années d'exil, n'avait pu ignorer la querelle de la grâce qui séparait jansénistes et jésuites, puisque dès avant la Fronde, M^{re} de Motteville en fait état dans ses *Mémoires*. A la date de 1647, on peut lire :

Cette question [... de la grâce] partageait non seulement les écoles, mais les ruelles et la ville, aussi bien que la Cour. Ceux que l'on appelait « molinistes », de Molina, docteur espagnol, avaient pour eux la censure de cinq propositions du livre de Jansénius ; et ceux qu'on appelait « jansénistes », soutenaient que les cinq propositions condamnées n'étaient pas dans ce livre (2).

Dans le public, on admirait la solide culture et les mœurs parfaites des jansénistes, mais on leur reprochait, cependant, « d'avoir appris aux femmes, dans une langue française d'une grande pureté, à écrire et à discuter des questions de théologie réservées aux docteurs ».

M^{re} de Motteville ajoute :

La Reine prit aussitôt le parti des jésuites. [...] Elle crut être obligée de s'opposer à des opinions qui passaient pour nouvelles, et qui pouvaient troubler l'Eglise (3).

Ces « idées nouvelles » n'étaient pas pour déplaire à M^{re} de Montpensier, mais surtout, elle devait admirer le rôle que pouvaient jouer les femmes jansénistes avec l'instruction religieuse qu'on leur avait donnée, et l'indépendance dont elles pouvaient se prévaloir.

Avait-elle reçu, à Saint-Fargeau, des informations à cet égard ? Les « petites lettres » de Pascal, distribuées tout au long de l'année 1656, lui étaient-elles parvenues ? Nous n'en avons aucun témoignage, mais le désir subitement manifesté de rendre visite au couvent de Port-Royal indique que la princesse était parfaitement au fait de l'originalité de l'endroit, par la réforme qu'y avait instaurée la Mère Angélique Arnauld, et par les œuvres qu'y rédigeaient les « Messieurs », c'est-à-dire les maîtres qui avaient élu domicile dans l'ombre du couvent, afin d'y mener une existence de calme, d'étude et de sagesse.

Les commentateurs des *Mémoires* se sont en général récriés sur la désinvolture de la princesse qui se fait introduire dans la chambre où travaille Arnauld d'Andilly et se penche avec indiscretion sur la page ouverte.

Ils ne tenaient pas compte du fait que la famille Arnauld, sans être de la grande noblesse, était fort considérée et tous ses membres réputés pour leur savoir et leur vertu. Arnauld d'Andilly était non seulement un fin lettré, mais un homme du monde ; il avait été pendant plusieurs années le secrétaire des commandements de Gaston d'Orléans, le père de Mademoiselle ; dans cette charge, il avait vécu à la Cour et la princesse avait eu l'occasion de le rencontrer, ce qu'elle nous rappelle.

Avec la même désinvolture, Arnauld d'Andilly va répondre à son interrogation muette : « Vous êtes curieuse ! » et il lui dit quel est son travail.

Ce qui est plus surprenant, c'est la réplique de Mademoiselle montrant qu'elle a lu les œuvres de sainte Thérèse dans des traductions qu'elle trouve mauvaises ; on peut en conclure que le temps de l'exil a permis des lectures sérieuses et même d'en faire la critique.

Ensuite, sur le conseil d'Arnauld d'Andilly, Mademoiselle va visiter le couvent proprement dit, sa qualité d'Altesse Royale lui permettant de pénétrer dans toutes les clôtures. Elle surprend les Sœurs dans leurs cellules, et va prier dans leur chapelle. Elle peut constater ainsi qu'on trouve à Port-Royal-des-Champs autant de chapelets, de reliques et d'images que dans toutes les autres communautés réformées de l'ordre de Cîteaux.

Arnauld d'Andilly, toujours parfaitement à son aise, dit alors à sa visiteuse : « Puisque vous allez à Sedan voir la

Reine, dites-lui ce que vous avez vu ici ». Et, à la fin de la visite, il lui fait un petit sermon pour l'encourager à devenir dévote ; mais le moment n'en est pas encore venu.

Il ne semble pas qu'il y eût de la part de la princesse désinvolture ou vaine curiosité ; elle voulait simplement se renseigner sur ce « vallon » dont on vante le calme, la sagesse, les savantes études et les vertus, et elle n'apporte dans sa visite que sa clairvoyance et sa bonne volonté. Apparemment, cette démarche demeurera sans conséquence immédiate ; mais peut-être les « belles paroles » d'Arnauld d'Andilly ont-elles semé un grain qui lèvera plus tard.

Pour l'instant, Mademoiselle n'est qu'une rebelle punie et repentie qui va faire acte d'obédience ; ce n'est sûrement pas le moment de se montrer favorable ni même intéressée à la cause de ces saintes religieuses qui, bientôt, par scrupule, vont refuser de « signer » le formulaire, c'est-à-dire de reconnaître l'autorité épiscopale, renforcée de la bulle papale, et d'admettre ainsi la condamnation des « cinq propositions » de Jansénius.

M^{lle} de Montpensier ne prendra pas leur défense, elle demeurera absolument neutre et s'abstiendra de tout jugement concernant les « idées nouvelles ». C'est pourquoi, l'été suivant, en juillet 1658, lorsqu'elle fera le « Portrait de Madame la Comtesse de Brienne la mère », dont les hautes vertus et la piété sont proverbiales et qui semble avoir incliné quelque temps vers le jansénisme, Mademoiselle, après avoir dépeint toutes les admirables qualités de son modèle, ajoute :

Comme vous êtes éclairée et curieuse, et que d'ordinaire les esprits qui le sont donnent dans les nouveautés, vous auriez tout l'air de les suivre dans la dévotion, ne pouvant plus le faire dans les modes ; mais d'un autre côté vous êtes assez prudente et assez politique pour vous en retirer promptement, si cela n'était pas à propos ; il vous serait plus pardonnable qu'aux autres ; vous en avez un exemple domestique, puisqu'un grand Saint (4) de vos parents, qui a été un grand personnage dans l'Eglise, a bien donné dans une nouveauté qui a empêché sa canonisation (5).

Les mois passent ; la guerre en Flandre s'achève par la signature du Traité des Pyrénées, qui va se conclure en mai 1660 par le mariage de Louis XIV. Toute la Cour se rend à

Saint-Jean-de-Luz pour y attendre le roi d'Espagne amenant l'infante Marie-Thérèse, la royale fiancée.

Durant ces longues journées d'attente M^m de Montpensier, par jeu, échange avec M^m de Motteville quelques lettres où elle dresse le plan d'une retraite, d'une thébaïde, d'un « désert » qui semble fortement marqué par sa visite à Port-Royal.

Mademoiselle affirme tout d'abord qu'il est impossible de mener une vie heureuse dans « l'embarras et la fatigue de celle de la Cour » et lui compare « une vie solitaire de gens qui se retireraient de la Cour, sans en être rebutés ». Elle indique ensuite qu'elle ne voudrait pas, dans ce « désert », qu'« on eût de galanterie et que l'on s'y mariât ». Dans sa réponse M^m de Motteville proteste et fait l'apologie du mariage, mais Mademoiselle persiste dans son horreur de l'état conjugal. Puis elle décrit les personnes qu'elle voudrait avoir dans sa thébaïde : ce sont celles que la sagesse ou l'âge aurait guéri de toute ambition ; mais

pour rendre la retraite plaisante, nous faudrait-il toutes sortes de personnes pour pouvoir parler de toutes sortes de choses dans la conversation qui est le plus grand plaisir de la vie, et presque le seul, à mon gré (6).

Puis Mademoiselle songe au choix de l'habitation :

il faudrait en délibérer tous ensemble et si l'on choisirait les bords de la Loire ou ceux de la Seine.

Ayant peut-être en tête le « Vallon de Port-Royal », Mademoiselle écrit qu'il faudrait bâtir plusieurs maisons, à proximité les unes des autres et

on se visiterait à cheval, en calèche ou avec des chaises roulantes, quelquefois à pied, quelquefois en carrosse, si ce n'est que je pense que peu en auraient (7).

Mademoiselle dévoile dans ce dernier trait qu'elle accueillera dans son « désert » des gens sans fortune et sans titre à posséder un carrosse.

Quant aux occupations, M^m de Montpensier pense que :

le soin d'ajuster sa maison et son jardin occuperait beaucoup. Pour ceux qui les aiment, la peinture, le

dessin, la musique. Puis [•••] je pense qu'on lirait beaucoup et qu'il n'y aurait personne qui n'eût sa bibliothèque (8).

Les livres nouveaux, la poésie, le clavecin sont également souhaités...

Dans les lettres suivantes, Mademoiselle développe encore quelques particularités de son projet, dans l'ensemble assez banal et un peu puéril ; néanmoins, vers la fin, elle réfléchit et pense aux besoins spirituels de son cénacle, à la direction spirituelle qui lui serait nécessaire et que la proximité d'un couvent lui réserverait :

Ceux qui ont tenté d'organiser leur vie sans songer à la fin ont été malheureux. Il faudrait donc, dans le « désert », un couvent de Carmélites et ce serait dans leur église qu'on irait prier Dieu. Comme il y aurait d'habiles docteurs retirés dans notre désert, on ne manquerait pas d'excellents sermons, ceux qui les aimeront iront plus souvent, les autres moins, sans être contraints dans leur dévotion (9).

Mademoiselle se montre très tolérante : elle souhaite seulement une existence paisible, studieuse et, si possible, dévote ; mais elle est encore loin de l'humilité et de la foi quelle a pu entrevoir et admirer dans le Vallon de Port-Royal.

Cette correspondance avec M^{re} de Motteville se poursuit après le retour à Paris et dura plus d'une année. Elle fut réunie et publiée, dans une petite plaquette qui contenait d'autres opuscules ; mais elle fut sans suite : l'heure de la méditation n'avait pas encore sonné. Cependant, on y voit se développer le goût de la princesse pour la solitude, le calme, le « repos », ce qui va lui permettre de faire face à un nouvel exil.

Le Roi et la jeune Reine, suivis de toute la Cour, font leur entrée dans Paris le 26 août 1660. Le cardinal Mazarin, déjà très malade, voit son état empirer mais règle encore le mariage de la Princesse d'Angleterre, Madame Henriette, avec Philippe, duc d'Orléans, frère du roi Louis XIV.

M^{ll}* de Montpensier assiste à toutes les cérémonies, à toutes les fêtes, et constate que son mariage n'est toujours pas en vue malgré les promesses du cardinal. Celui-ci s'éteint en mars 1661. Mademoiselle, qui a largement dépassé la trentaine, souhaite ouvertement que lui soit offert un parti digne de son rang, c'est-à-dire un trône. Le Roi, qui vient de signer le Traité des Pyrénées, s'est mis en tête une politique portugaise et dans ce but il offre à sa cousine le trône de Lisbonne, qu'elle refuse nettement, pour de fort bonnes raisons ; elle les expose à Turenne, que le Roi a chargé de la convaincre, et même de la menacer d'un nouvel exil si elle refuse. La princesse tient bon et, se trouvant dans sa nouvelle propriété d'Eu, en Normandie, elle reçoit une lettre de cachet lui ordonnant de se rendre sur-le-champ dans son château de Saint-Fargeau.

Elle obéit et passera l'hiver dans l'humidité de la Puisaye, qui lui est contraire. Ce n'est qu'au printemps de 1663 qu'elle recevra l'autorisation de regagner la Normandie, sans passer par Paris : la disgrâce est maintenue.

Durant cet hiver 1662-1663 où Mademoiselle a eu le loisir de lire et d'étudier, a-t-elle correspondu avec « Messieurs » de Port-Royal ? On serait tenté de l'imaginer, en découvrant, parue cette même année 1662 et dédiée à M^{ll} de Montpensier, une traduction de *l'Imitation de Jésus-Christ* due à Le Maître de Sacy, sous le pseudonyme, très transparent pour les initiés, de Sieur de Beuil, Prieur de Saint-Val. L'épître dédicatoire indique si clairement que ces « Messieurs » suivaient avec intérêt les progrès spirituels de Mademoiselle, que nous la transcrivons intégralement :

A
Son Altesse
Royale,
MADEMOISELLE

MADEMOISELLE,

Voste Altesse Royale ayant reçu de Dieu une éminence d'esprit proportionnée à la grandeur de sa naissance, et une lumière qui lui fait discerner et honorer avec une piété respectueuse les choses saintes, j'ose me promettre qu'elle ne désagrèera pas que je me donne l'honneur de lui offrir cette traduction nouvelle de *l'Imitation de Jésus-Christ*, ne doutant point qu'elle n'ait une estime toute particulière pour un ouvrage.

qui s'en est acquis une si générale dans le monde. Il y a beaucoup de livres, Mademoiselle, qui parlent de Dieu, mais il y en a peu où l'esprit de Dieu parle aussi visiblement que dans celui-ci, et où il fasse sentir aussi vivement ses impressions secrètes. C'est pourquoi Votre ALTESSE ROYALE me permettra bien de lui dire, que si les livres communs et humains sont très honorés lorsqu'ils portent en tête un Nom aussi illustre que le sien, ce sera au contraire son Nom qui sera honoré de paraître au commencement de celui-ci, puisqu'il se peut plutôt appeler un ouvrage de la sagesse de Dieu, qu'une production de l'esprit de l'homme. V.A.R. qui se plaît naturellement à lire les écrits solides, et qui a une vénération particulière pour toutes les choses saintes, y verra avec étonnement combien est grande notre Religion, et quel est le néant de la gloire humaine. Elle y verra que l'humilité d'un vrai Chrétien [n'est pas] une bassesse, comme les hommes du monde se l'imaginent, mais que c'est plutôt, pour user des termes de saint Paulin, un saint orgueil et une élévation divine, qui, tirant l'âme de toutes les affections terrestres, et la tenant soumise à Dieu seul, fait que de ce haut degré où la met son assujettissement à celui qui est au-dessus de tout, elle méprise tout le reste. Et tant s'en faut, MADEMOISELLE, que le glorieux rabaissement soit indigne du courage des personnes de votre naissance, que c'est au contraire l'unique moyen qu'elles ont de se rehausser ; parce que possédant les plus grands avantages du monde, il ne leur reste pour s'élever, que de s'élever au-dessus du monde, ce qu'elles ne peuvent faire qu'en s'humiliant à l'imitation de JESUS-CHRIST. C'est par là, MADEMOISELLE, que Saint Louis du sang duquel V.A.R. tire, comme nos Rois, sa très-illustre origine, s'est élevé infiniment davantage au-dessus des autres Rois, que sa royauté temporelle ne Télevait au-dessus de ses sujets. Toute la terre a paru trop étroite et trop petite à la grandeur de son cœur, et il a cru que ç'aurait été une ambition trop basse pour lui que de borner ses désirs à une Couronne qu'il devait perdre avec la vie. Ainsi les étendant jusque dans le Ciel, et jusque dans l'éternité, il a travaillé à s'acquérir par une piété héroïque cette royauté éternelle qui n'est point différente de celle de Dieu, et la gloire d'être assis, comme parle l'Ecriture, sur le même trône où JESUS-CHRIST est assis. Je ne doute point, MADEMOISELLE, que ce livre si plein de Dieu ne serve beaucoup à V.A.R. pour lui augmenter de plus en plus le désir que Dieu lui a déjà donné d'une élévation qui

ait quelque rapport à celle de ce grand Prince, et qu'elle n'ajoute à cette indifférence qu'elle a déjà pour toutes les choses du monde, quelques étincelles de ce feu qui se trouve dans les Anges, qui ne méprisent pas seulement tout ce qu'il y a sur la terre, mais se méprisent encore eux-mêmes, et s'abaissent profondément devant la Sainteté et la Majesté de Dieu, en comparaison de laquelle ils reconnaissent que toutes les créatures, et qu'eux-mêmes, quelque grands et quelque saints qu'ils puissent être, ne sont qu'un néant. C'est, MADEMOISELLE, le souhait de celui qui, désirant à votre Altesse Royale une disposition si sainte, croit lui donner la plus grande preuve de la sincérité et du profond respect avec lequel il est,

MADemoISELLE,
de VOSTRE ALTESSE ROYALE,
Le très-humble et très-obéissant serviteur,
DE BEUIL

Au printemps de 1664, Mademoiselle est rappelée à la Cour. Dès son retour, elle est happée par la vie trépidante de fêtes, chasses, voyages qu'affectionnent le Roi et sa jeune Cour. Bientôt, la mort de la Reine-mère enlèvera toute barrière à cette frénésie de distractions joyeuses.

M^{ll*} de Montpensier, emportée dans ce tourbillon, se rendait compte peu à peu que le pouvoir royal, où Colbert obéissait aux directives du cardinal Mazarin, n'avait fait et ne ferait rien pour faciliter son mariage, les partis français n'étant pas dignes d'elle et les prétendants étrangers risquant, lorsqu'ils seraient en possession du douaire de Mademoiselle, c'est-à-dire de domaines couvrant un quart de la province française, de créer de grosses difficultés à l'Etat.

Elle-même ne voyait dans le mariage, elle l'avait écrit à Madame de Motteville, qu'embarras et perte de toute indépendance, et elle paraissait se résigner à un inévitable célibat.

Le destin allait en user autrement.

Avant de parvenir à l'époque où elle aura le loisir de lire avec fruit et de méditer les textes sacrés, Mⁿ* de Montpensier devra subir dans le monde de redoutables épreuves, qui vont se succéder durant une quinzaine d'années. Nous rappellerons les traits essentiels de son roman, qui défraya la chronique, à la Cour comme à la ville.

Rentrée en grâce au printemps de 1664, après l'échec du mariage portugais. Mademoiselle se consacre principalement à l'aménagement de son domaine d'Eu, nouvellement acquis, en 1660, des héritiers du duc de Guise, et où elle s'était confortablement installée, tout en « argumentant » avec sa belle-mère, la vieille duchesse d'Orléans, pour l'attribution du partage du Palais du Luxembourg, qui dut requérir l'arbitrage du Roi lui-même.

Au cours de l'année 1670, Mademoiselle, qui a largement dépassé la quarantaine, s'éprend follement d'un cadet de Gascogne, capitaine des gardes-du-corps du Roi, le comte de Lauzun. Il n'y a pas lieu de décrire ici les habiles manœuvres par lesquelles celui-ci réussit à capter peu à peu la confiance, puis l'amitié, de la grande Mademoiselle et à l'amener progressivement à ne plus pouvoir vivre sans la présence constante du brillant officier, favori du Roi et coqueluche des dames de la Cour.

Bientôt, Mademoiselle perd la tête et, malgré son horreur du mariage, ne pense plus qu'à épouser l'habile Gascon qui l'a séduite, mais avec lequel sa solide vertu ne lui permet pas de liaison hors du sacrement. On connaît la suite : le Roi consent d'abord et, au bout de trois jours, se rétracte et interdit l'union projetée. Lauzun s'incline en parfait courtisan, mais Mademoiselle tombe dans un désespoir déchirant. Néanmoins, elle se contraint à tenir son rôle de première princesse du sang auprès de la Reine, et doit y rencontrer chaque jour l'objet de ses amers regrets. Un an se passe ; puis à la suite de fautes encore plus graves, Lauzun est arrêté et envoyé dans la très lointaine prison de Pignerol.

Alors commence pour Mademoiselle une vie tout entière sacrifiée, par sa présence constante à la Cour et sa soumission, à l'espoir de fléchir enfin le Roi et d'obtenir la libération du prisonnier. Uniquement préoccupée par cette quête muette, Mⁿ* de Montpensier n'a guère le loisir d'enrichir sa vie inté-

rieure ; de plus, elle doit lutter pour conserver, contre l'opinion générale, sa confiance dans les sentiments de Lauzun, en dépit de toutes les calomnies qui se débitent sur son compte.

Peu d'amies la soutiennent dans cette lutte muette et patiente. L'une des plus chaleureuses est la duchesse de Longueville. Elles avaient été fâchées quelque temps, lors du mariage rompu de Mademoiselle ; mais une amie commune les avait réunies, le jour de Pâques 1671, et, depuis, elles se voyaient constamment. M^r de Longueville était janséniste et, après la mort de son fils, tué au passage du Rhin en 1672, elle s'était rapprochée du Carmel de la rue Saint-Jacques, et s'était fait construire une petite maison attenante au couvent, où Mademoiselle allait presque chaque jour la voir.

Vers cette époque, 1674 ou 1675, M. de Rancé, abbé de la Trappe, fort lié aux jansénistes sans l'être lui-même, vint à Paris ; il avait été l'aumônier de Gaston d'Orléans et l'avait assisté à sa mort. Il rendit plusieurs fois visite à Mademoiselle :

Dans le temps que j'allais tous les jours aux Carmélites, l'abbé de la Trappe vint à Paris, [...] je le vis souvent ; on disait qu'il me voulait inspirer d'être carmélite ; mais il n'y songea jamais. Il avait trop d'esprit pour ne connaître pas que les personnes de ma qualité peuvent faire plus de bien dans le monde que dans la retraite (10).

Madame de Longueville était une femme de caractère et une brillante intelligence. Nul doute qu'elle n'ait été d'un grand secours pour Mademoiselle et qu'elle ne l'ait encouragée dans de bonnes lectures. Elle mourut en avril 1679 et Mademoiselle « la regretta fort ».

Dans ce même Carmel, M^m le Montpensier voyait aussi une autre personne qui avait eu son heure de gloire et de célébrité : la duchesse de la Vallière. Elle s'était réfugiée dans ce couvent lorsqu'elle eut cessé d'être la favorite de Louis XIV, elle y avait fait profession un an plus tard, et toute la Cour avait assisté à la cérémonie. Depuis lors :

Elle est une fort bonne religieuse et passe présentement pour avoir beaucoup d'esprit, la grâce a fait ce que n'avait pas fait la nature. [...] Il est difficile que les chagrins ne fassent pas avoir de retour à Dieu (11).

Quelques mois après la mort de M^{ce} de Longueville, MTM de la Vallière fit paraître un petit opuscule où elle faisait part avec simplicité de son édifiante conversion : ce sont ses *Réflexions* parues en 1680. Mademoiselle les avait certainement lues, et c'est alors qu'elle eut le désir à son tour de prendre la plume ; mais auparavant son orgueil devait à nouveau subir de rudes épreuves.

En 1680, après dix ans de captivité, Lauzun est remis en liberté. Pour cela, M^{lre} de Montpensier a dû payer rançon : il est difficile d'employer un autre qualificatif pour désigner l'opération exorbitante par laquelle M^{lre} de Montespan a réussi à arracher à Mademoiselle la moitié de son patrimoine, dont le comté d'Eu, la première pairie de France, et la principauté des Dombes, en faveur du duc du Maine, l'aîné des bâtards du Roi de France.

Les tractations se sont poursuivies durant plusieurs mois, Mademoiselle ne voulait à l'origine que léguer par testament ces biens considérables ; mais le Roi exigea la donation immédiate.

Après un pareil sacrifice, Mademoiselle eût pu s'attendre à retrouver en Lauzun le charmant compagnon qui avait enflammé son cœur. Étaient-ce les dix années de prison ou bien était-ce sa véritable nature qu'il avait auparavant dissimulée ? Toujours est-il qu'il se montra, dès son retour, fantasque, déplaisant, et véritablement odieux. Au bout de deux années de disputes parfois violentes, la princesse finit, en mai 1684, par le chasser « comme un laquais indélicat » (12).

Sa rupture fut aussi mal accueillie à la Cour que l'avait été, quinze ans plus tôt, son projet de mariage. Elle ne trouva guère de compréhension qu'auprès de M^{ce} de Montespan, elle-même en disgrâce. A la reine Marie-Thérèse, morte l'année précédente, avait succédé, bien que secrètement, MTM de Maintenon et, sous son influence, la vie à Versailles avait pris un caractère d'austérité, de régularité, d'ennui (13). La dévotion était devenue le « bon ton » de la Cour. C'est alors que M^{lre} de Montpensier fit paraître un petit opuscule longtemps oublié qu'E. Rodocanachi, membre de l'Institut, découvrit dans une bibliothèque de Florence et qu'il fit réimprimer en 1903 (14). Comme il l'écrivit dans la préface de cette réimpression : « La mode était alors

à des œuvres édifiantes ; surtout après la louange qu'avait retirée Madame de la Vallière de la publication de ses *Réflexions* (1680) ».

Libérée du souci constant qu'avait été pour elle la présence tumultueuse de Lauzun, Mademoiselle s'efforce de remplir son existence de conversations et de lectures sérieuses. Elle songe, elle aussi, à rédiger des réflexions, et elle va chercher un sujet de méditation. C'est alors qu'elle écrit et qu'elle publiera au printemps de 1685, avec approbation et privilège, ses *Réflexions sur les Huit Béatitudes*. Dans son *Avertissement*, elle nous dit que le thème lui en fut suggéré en entendant lire l'Évangile du jour de la Toussaint en 1684, c'est-à-dire le *Sermon sur la Montagne*. Puis, elle explique quel est son propos : ce n'est aucunement de paraphraser le texte sacré, ce qui n'appartient qu'à un homme d'Église, mais d'offrir à des personnes du monde, et singulièrement de la Cour, qui recherchent leur salut tout en restant dans le siècle, un simple *vade mecum*, un « petit livre à mettre dans la poche », où, en toute circonstance, à toute heure du jour, on puisse trouver un conseil ou un secours, chacune des Huit Béatitudes correspondant à un caractère ou à un tempérament.

Dans ce même *Avertissement* vient ensuite un éloge dithyrambique du Roi, de sa piété, des institutions charitables qu'il crée, notamment celle de Saint-Cyr, alors en construction, des mesures qu'il édicte pour ramener dans le giron de l'Église catholique les brebis égarées (nous sommes à quelques mois de la Révocation de l'Édit de Nantes). Enfin, M^{me} de Montpensier se récrie d'admiration sur la politique extérieure de Louis XIV et sur l'aide apportée au Roi d'Angleterre, Charles II, récemment décédé (15) : l'auteur exprime sa conviction que l'aide ainsi apportée et l'exemple de la piété du Roi-Soleil vont permettre à Jacques II, frère et successeur du souverain disparu, de réaliser

peut-être, l'extinction des hérésies qui régnaient depuis plus d'un siècle dans tant d'endroits et qui produisent partout un si grand nombre de désordres (16).

Ces grandes espérances vont être rapidement déçues, et les événements de Grande-Bretagne vont retentir d'une manière imprévue sur le destin et le comportement de Mademoiselle.

En 1685, à l'époque où M^r de Montpensier livre au public ce petit opuscule de dévotion, le roi Jacques II tente de rétablir publiquement le culte catholique dans le royaume d'Angleterre. Des troubles graves éclatent, fomentés par le duc de Monmouth ; et la guerre civile reprend.

Lauzun libéré, mais non rentré en grâce et, de ce fait, privé de se rendre à Versailles, obtient du Roi la permission d'aller porter son épée au roi Jacques II. Cette campagne se montra favorable au roi d'Angleterre. Monmouth fut pris et décapité. Lauzun revint en France.

Les mois passent. En automne 1688, Guillaume d'Orange, à la tête d'une flotte et d'une armée considérables, envahit l'Angleterre en soulevant tout le parti protestant. Lauzun, qui décide d'aller de nouveau combattre aux côtés du souverain menacé, arrive à Londres et trouve celui-ci quasiment prisonnier dans son palais de Whitehall. C'est alors que le roi Jacques II confie à Lauzun la reine Marie de Modène, et le petit prince de Galles, âgé de deux mois, à charge pour lui de les conduire en France.

Très habilement, Lauzun réussit à les faire évader et, dans une barque de pêcheur, trompant la flotte hollandaise qui bloque tous les ports britanniques, il les amène sains et saufs à Calais. De là, il écrit au Roi Louis XIV en lui demandant ses ordres.

Par retour, Lauzun reçoit de chaleureux compliments et l'ordre de venir immédiatement à Versailles où il est accueilli à bras ouverts.

Non seulement Lauzun revient à la Cour, mais le roi Jacques II, qui a réussi à son tour son évasion, remet solennellement à son sauveur l'ordre de la Jarretière ; puis il obtiendra de Louis XIV que lui soient rendus tous les honneurs qu'il avait avant sa disgrâce.

Enfin, après une dernière tentative en Irlande, avec l'aide de troupes françaises commandées par Lauzun, Jacques II est définitivement vaincu à la bataille de La Boyne (1690). En reconnaissance de tels services, le souverain déchu obtiendra de Louis XIV en 1692 qu'il fasse de Lauzun un duc, titre

que Mademoiselle s'était toujours promis d'obtenir pour lui de la faveur royale.

Toutes ces distinctions données à l'ancien prisonnier sont autant de blessures d'amour-propre pour M^l de Montpensier et ces années de 1689 à 1692 sont pour elle un véritable calvaire. Pour ne pas rencontrer son ancien fiancé, la princesse doit renoncer à se rendre à la Cour, et c'est une demi-retraite qu'elle s'impose.

Comment a-t-elle employé ce temps d'épreuve à l'écart de la Cour et de toute réunion mondaine ? Quels sont les amis qui lui sont demeurés fidèles et quels sont ceux qui lui ont apporté les secours spirituels qui lui sont de plus en plus nécessaires ? Nous n'en savons absolument rien : ses *Mémoires* s'arrêtent brusquement au milieu d'une phrase, au récit de l'année 1688 : on suppose que 1690 est l'extrême limite à laquelle ces derniers mots ont pu être tracés.

Il est infiniment probable que le comportement de la princesse et sa vision des choses ont été profondément modifiés à la suite de la rentrée triomphale de Lauzun à la Cour. Sa rupture, nous l'avons vu, n'avait aucunement troublé l'équilibre de Mademoiselle, ni diminué la violence de son ressentiment. Le petit ouvrage de piété qu'elle venait de publier et dont elle avait paru très satisfaite, ne dénote aucune modification dans son attitude spirituelle. Ni dans son *Avertissement*, ni dans aucune des *Réflexions sur les Huit Béatitudes*, Mademoiselle ne fait montre d'un véritable progrès dans l'ordre spirituel : elle demeure la grande dame, sûre d'elle-même, fière de son rang, qui daigne donner quelques conseils pour avancer dans la vie dévote : précisément ce qu'elle-même devrait s'imposer, elle le sait, elle le dit ; mais elle n'arrive pas à se détacher d'elle-même.

L'élévation de Lauzun à la dignité de duc allait achever d'abattre cette superbe et la conduire dans les voies de l'humilité et de la contrition. Nous en possédons un témoignage irrécusable.

Quelques indications bibliographiques, faisant suite à la lecture des *Réflexions sur les Huit Béatitudes*, nous avaient incitée à rechercher un second ouvrage de dévotion œuvre de la Grande Mademoiselle. Nous avons eu la chance de le retrouver, publié posthume, faisant suite à une traduction de *Ylmita-*

tion de Jésus-Christ parue en 1694, due à Nicolas Fontaine, célèbre théologien janséniste. Cet ouvrage avait été publié avec le privilège du Roi et les approbations de la Sorbonne, qui englobaient à la fois l'excellente traduction et le texte des

*Réflexions morales et chrétiennes
sur le Premier Livre
de l'Imitation de Jésus-Christ*

qu'une grande princesse avait rédigées. Nicolas Fontaine les présentait ainsi dans un

Avertissement

On sera bien aise de savoir que ce Traité des Réflexions a été comme un Trésor que la modestie de la personne qui l'a composé a longtemps caché. Mais enfin Dieu ayant permis que par des mains sûres il ait été mis en public pour l'édification des fidèles, on donne cet ouvrage quoiqu'imparfait puisqu'il ne contient que les Réflexions sur le Premier Livre de l'Imitation. On l'a trouvé si plein d'onction et de lumière, qu'encore que cela ne puisse s'appeler qu'une espèce de fragment, on n'a pas laissé d'espérer qu'il pourrait être très utile à tous ceux qui le liront. La personne qui l'a composé l'a plus fait par le cœur que par l'esprit, étant vivement pénétrée alors de la vanité du monde, et touchée des sentiments de l'amour de Dieu. Elle était grande par sa naissance, par son esprit et par ses lumières sur la Religion. Elle a donné quelque petit ouvrage sur les Béatitudes, dont le public a été édifié ; et on espère que celui-ci, quoiqu'imparfait, fera connaître combien les personnes même dans le monde lorsque la grâce de Dieu les éclaire, sont capables d'en voir la malignité et la nécessité de connaître, de craindre, d'aimer et de servir Dieu, qui est le tout de l'homme.

Ayant découvert cet opuscule, si modestement dissimulé derrière une traduction anonyme de *l'Imitation de Jésus-Christ*, nous avons tenté d'en savoir davantage. Quelle traduction la princesse avait-elle employée ? et quel destin cet ouvrage insolite avait-il rencontré auprès du public, au cours du siècle qui suit ?

Fallait-il nous laisser guider par une remarque de Lamennais, dans la préface de sa propre traduction de *l'Imitation* ? A savoir que les très nombreuses traductions qui ont été publiées dans la seconde moitié du XVII^e siècle, avec ou sans « réflexions ou pratiques », sont toutes des copies ou des démarquages plus ou moins médiocres de la traduction de Le Maistre de Sacy, parue en 1662 : celle-ci avait eu un succès extraordinaire, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, et avait donné lieu à plus de 150 éditions.

Nullement, car cette traduction si admirée et qui, de plus, lui était dédiée, ne fut pas celle qu'avait choisie Mademoiselle pour sa méditation. En comparant la table des chapitres des diverses traductions aux titres des vingt-cinq *Réflexions* de M^{me} de Montpensier, pour le Premier Livre de *l'Imitation*, nous avons pu rapidement conclure que la princesse n'en avait utilisé aucune, pas même celle si prisée de Le Maistre de Sacy.

En revanche, la traduction de Nicolas Fontaine, « plus proche du texte latin », montrait à l'évidence, par les titres de ses chapitres, que Mademoiselle l'avait eue constamment sous les yeux : les titres des *Réflexions* sont textuellement ceux de la traduction du Livre Premier de *l'Imitation de Jésus-Christ*, attribuée à Nicolas Fontaine, et publiée anonymement en 1694 (17).

Cette traduction, avec ses « pratiques », fut constamment reproduite jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Ce succès doit-il être attribué à l'adjonction des *Réflexions* de M^{me} de Montpensier ? Leur caractère si humain, si sincère et le sentiment religieux si profond qui les anime avaient pu toucher, tout au long de ce XVIII^e siècle, devenu de plus en plus « sensible », des âmes inquiètes ou des cœurs meurtris. Si le public auquel avait été offert ce « trésor » l'avait si longtemps apprécié, sa voix discrète ne put dominer le fracas révolutionnaire ; il n'y est fait allusion ni par Victor Cousin, ni par Sainte-Beuve dans son *Port-Royal*, ni par Henri Bremond dans son *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*.

L'intérêt de ces *Réflexions* n'en demeure pas moins réel, d'abord parce qu'elles justifient le jugement de Daniel Huet sur la Grande Mademoiselle :

Dans toutes ses compositions ou sérieuses ou plaisantes, ou même dévotes, elle montrait un vrai talent d'écrivain (18),

et ensuite parce qu'elles démontrent l'évolution de la princesse et les progrès de son cheminement spirituel.

Dans chacune de ces *Réflexions sur le Premier Livre de l'Imitation*, en effet, il est fait allusion, et parfois très clairement, aux erreurs et aux fautes que l'auteur a pu commettre, et elle en exprime un regret profond, sincère et nullement angoissé. Il semble qu'elle ait véritablement découvert l'amour de Dieu. Mademoiselle, s'inspirant très librement du sujet traité dans chacun des vingt-cinq chapitres du Livre Premier, compose ses *Réflexions* selon une progression qui fait apparaître l'œuvre comme un acte unique de contrition. Les trois derniers chapitres sont comme enveloppés dans une méditation sur la mort ; et le mot « FIN » qui achève le vingt-cinquième s'impose inéluctablement.

Loin de regretter que Mademoiselle n'ait pas étendu ses *Réflexions* aux Livres II, III et IV de *l'Imitation*, nous croyons voir dans celles qu'elle a consacrées au Premier Livre une œuvre « parfaite », au sens où, *a contrario*, l'auteur de *l'Avertissement* les qualifiait d'« ouvrage imparfait puisque ne concernant que le Premier Livre ».

Quels avaient pu être les inspirateurs de cet ouvrage ? Sans doute les religieux dont Mademoiselle aimait à s'entourer.

L'intérêt qu'elle portait aux jansénistes depuis sa visite à Port-Royal des Champs paraît indéniable. L'« épître » de Le Maître de Sacy que nous avons citée plus haut, en est un témoignage certain, car il faut bien que des échanges aient eu lieu, conversations ou correspondances, pour que le grand théologien ait tenu à rendre hommage, dès 1662, aux dispositions spirituelles de la princesse, à « sa lumière sur les choses saintes » et à « cette indifférence qu'elle a déjà pour les choses du monde ».

Les « Messieurs » de Port-Royal avaient-ils espéré voir Mademoiselle se « convertir » en se rapprochant d'eux ? Vingt années de vie mondaine, de déceptions, de chagrins ont peut-être été nécessaires pour voir exaucées leurs prières.

Peut-être fut-elle aidée, dans sa quête de la paix et de la sérénité, par son confesseur, M. Lizot, curé de Saint-Séverin. Les « Messieurs » de Saint-Sulpice, paroisse à laquelle appartenait le palais du Luxembourg, ayant fortement mécontenté M^{me} de Montpensier, parce qu'ils avaient constamment pris le parti de la vieille duchesse d'Orléans dans les démêlés de Mademoiselle avec sa belle-mère, la princesse avait demandé à l'archevêque de Paris d'être rattachée à une autre paroisse, et Saint-Séverin lui fut désignée. M. Lizot n'était que le vicaire, mais Mademoiselle avait pris goût à ses sermons, à sa sobre éloquence. Durant le carême de 1676, nous dit-elle :

J'allais tous les samedis à Paris pour être au prône de ma paroisse, le vicaire prêchant parfaitement bien, et m'en allais après bien vite à Saint-Germain, pour ne pas perdre le sermon du Père Bourdaloue (19).

Elle n'eut de cesse que ce vicaire fût devenu le curé de Saint-Séverin, ce qui se réalisa en 1678.

Quinze ans plus tard. Mademoiselle avait conservé le même confesseur et c'est lui qui lui administra les derniers sacrements, assisté du Père Bourdaloue, lorsqu'elle mourut, le 3 avril 1693 (20).

Plus encore que son confesseur, il est infiniment probable que le conseiller spirituel des derniers temps fut, pour la princesse, Nicolas Fontaine. En effet, si, comme nous le pensons, Mademoiselle avait eu entre les mains pour sa méditation, le texte du célèbre disciple de Sacy, il faut bien qu'il lui en ait lui-même soumis le manuscrit, l'ouvrage n'ayant été publié qu'un an après la mort de la princesse.

Ainsi, tout porte à croire qu'il l'avait encouragée dans ses *Réflexions* et que « les mains pieuses qui avaient recueilli ce trésor » étaient celles mêmes de Nicolas Fontaine.

Ces entretiens spirituels si fructueux, que nous imaginons, auraient eu lieu entre 1690 (ou début 1691), date généralement admise pour la dernière phrase, d'ailleurs inachevée, du manuscrit des *Mémoires* de Mademoiselle, et sa mort, en avril 1693.

Les voies de la Providence sont insondables. Il semble bien qu'ici ce soit la sobre éloquence, la simplicité, la clarté du texte (et peut-être des paroles) de Nicolas Fontaine qui aient réussi

à faire « devenir dévote » celle qui s'y était si longtemps refusée, et à la préparer à recevoir les dernières et sublimes exhortations du grand prédicateur, Bourdaloue, qu'elle avait toujours admiré et qu'elle avait certainement fait appeler à son chevet.

En conclusion, il apparaît bien que, si M^{lle} de Montpensier n'a pas adhéré, à l'égal de M^{me} de Sablé ou M^{lle} de Longueville, à la doctrine janséniste, elle avait voué aux moralistes de Port-Royal, depuis sa visite en 1657 à Arnauld d'Andilly, une admiration profonde et un attachement fidèle ; ils l'ont aidée et soutenue durant les cruelles épreuves que son orgueil de grande dame eut à subir, et ils contribuèrent puissamment à ce qu'on nommait alors son édifiante conversion.

NOTES

(1) M. M. t. III, chapitre XXVI, p. 72-73 (nous indiquerons désormais toutes les citations des *Mémoires* de M^{lle} de Montpensier, édition Chéruel, 1858, par le sigle M.M.).

(2) M^{lle} de Motteville, *Mémoires*, Paris, Charpentier, t. 1, p. 321.

(3) *Ibidem*, t. I, p. 323.

(4) Saint Pierre de Luxembourg.

(5) *Divers portraits imprimés en 1659*, n° XIX.

(6) *Mémoires de M^{lle} de Montpensier*, Amsterdam, 1735, t. VII, p. 121.

(7) *Ibidem*, p. 122.

(8) *Ibidem*, p. 122.

(9) *Ibidem*, p. 125.

(10) M.M. IV, p. 399400.

(11) M.M. IV, p. 396.

(12) Journal de Dangeau, 4 mai 1684.

(13) M^{me} de La Fayette, *Mémoires de la Cour de France*, Mercure de France, 1965, p. 141.

(14) E. Rodocanachi, *Un ouvrage de piété de la Grande Mademoiselle*, Paris, Emile-Paul 1903, préface, p. XII et p. XIV. L'auteur signale plusieurs ouvrages du même ordre, avec des titres très voisins, parus en 1670, 1682, 1685, etc.

(15) En février 1685.

(16) M^{lle}* de Montpensier, *Réflexions sur les Huit Béatitudes*. Avertissement.

(17) Pour plus de détails, voir notre article : Denise Mayer, « Deux ouvrages de piété de la Grande Mademoiselle », *Bulletin du Bibliophile*, Paris, 1980, II, p. 170-184.

(18) D. Huet, *Mémoires*, traduction Nisard, Paris, Hachette, 1853, p. 123 sq.

(19) M.M. IV, p. 379.

(20) Duc de La Force, *La Grande Mademoiselle*, Flammarion, 1952, p. 394.